

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AFESH-UQAM

30 mars 2012

0. Ouverture

Proposition d'ouverture.

*Proposée par François Desrochers
Appuyée par Valérie McCutcheon
Adoptée à l'unanimité*

1. Procédures

Proposition Principale 1.1

Qu'Alexis Blanchard-Methot assure le présidium et Julien de Tilly le secrétariat.

*Proposé par François Desrochers
Appuyé par Samuel Plourde
Adoptée à l'unanimité*

Proposition principale 1.2

Que l'ordre du jour suivant soit adopté:

- 0. Ouverture
- 1. Procédures
- 2. État de la situation
- 3. Revendications
- 4. CLASSE
 - 4.1 Plan d'action
 - 4.2 Négociations
 - 4.3 Médias
 - 4.4 Autres
- 5. UQAM
 - 5.1 Interne
 - 5.2 Intersyndicale
 - 5.3 Autres
- 6. Finances
- 7. Élections
- 8. Prochaine AG
- 9. Varia
- 10. Fermeture

*Proposée par: Alexandre Bolduc
Appuyée par: Stéphanie Proulx
Adoptée à l'unanimité*

2.0 État de la situation

Proposition principale 2.1

Que l'on accorde aux Profs contre la hausse une période de présentation de 10 minutes.

*Proposée par François Desrochers
Appuyée par Frank Lévesque-Nicol
Adoptée à l'unanimité*

Proposition principale 2.2

Que l'on tienne une plénière et une période de questions de 10 minutes sur Profs contre la hausse.

*Proposée par Estelle Grandbois
Appuyée par Carol-Ann Vallée
Adoptée à l'unanimité*

Proposition principale 2.3

Que l'on tienne une plénière et une période de questions de 10 minutes aux délégué-e-s de l'AFESH sur le dernier congrès de la CLASSE.

*Proposée par Mathieu Jean
Appuyée par Alexandre Bolduc*

Proposition d'amendement 2.3.1

De remplacer "aux délégué-e-s de l'AFESH" par "à Frank Lévesque-Nicol".

*Proposé par François Desrochers
Appuyé par Carol-Ann Vallée
Adoptée à l'unanimité*

Retour sur la principale telle qu'amendée:

Proposition principale 2.3

Que l'on tienne une plénière et une période de questions de 10 minutes à Frank Lévesque-Nicol sur le dernier congrès de la CLASSE.

*Proposée par Mathieu Jean
Appuyée par Alexandre Bolduc
Adoptée à l'unanimité*

Proposition privilégiée

De prolonger la période de questions de 10 minutes.

*Proposée par Christian Pépin
Appuyée par Julien Fontaine
Adoptée à majorité*

Proposition principale 2.4

Que Gabrielle Desrosiers face une présentation critique sur le rôle et les récentes décisions de la commission des études de l'UQAM.

*Proposée par Gabrielle Desrosiers
Appuyée par Romain Guedj
Adoptée à l'unanimité*

Proposition principale 2.5

Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur la question de la commission des études.

Proposé Guillaume Beaulieu

Appuyée par Carol-Ann Vallée

Mise en dépôt, proposition privilégiée donc tombe de facto.

3.0 Revendications

Proposition principale 3.1

Que l'AFESH UQAM se positionne contre le budget Flaherty 2012 et qu'elle appelle la CLASSE et nos allié-e-s à faire de même.

Que l'AFESH UQAM appelle la CLASSE à tisser des liens avec des groupes étudiants, communautaires et syndicaux dans le reste du Canada par développer une perspective de lutte contre ce dernier budget canadien.

Proposée par: Alexandre Bolduc

Appuyée par: Hubert Lorrain

Proposition d'amendement 3.1.1

Ajouter: "Que l'ASSÉ appelle a une réunion d'organisation d'ici l'automne prochain afin d'organiser une grande marche vers Ottawa afin de dénoncer le budget."

Proposé par Christian Pépin.

Appuyé par Alexandre Bolduc

Adopté à majorité

Retour sur la principale telle qu'amendée :

Proposition principale 3.1

Que l'AFESH UQAM se positionne contre le budget Flaherty 2012 et qu'elle appelle la CLASSE et nos allié-e-s à faire de même.

Que l'AFESH UQAM appelle la CLASSE à tisser des liens avec des groupes étudiants, communautaires et syndicaux dans le reste du Canada par développer une perspective de lutte contre ce dernier budget canadien.

Que l'ASSÉ appelle a une réunion d'organisation d'ici l'automne prochain afin d'organiser une grande marche vers Ottawa afin de dénoncer le budget.

Proposée par: Alexandre Bolduc

Appuyée par: Hubert Lorrain

Adoptée à l'unanimité

Proposition principale 3.2

Que l'AFESH-UQAM blâme l'immobilisme de la ministre St-Pierre face aux impacts de la hausse des frais de scolarité sur les femmes ceux-ci étant à l'encontre de son mandat de soutenir « la condition féminine ».

Que la CLASSE adopte la « Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes » de l'Institut Simone de Beauvoir, tel que présenté lors du Congrès du 25 février 2012.

Proposée par Camille Robert

Appuyée par Frank Levesque-Nicol

Adoptée à l'unanimité

Proposition principale 3.3

Que l'AFESH et la CLASSE condamne publiquement la suspension de deux jours de Mme Liette Yergeau :

Que l'AFESH et la CLASSE incite et encourage le syndicat du conservatoire du Québec à prendre la défense de Mme Liette Yergeau et à condamner la position du directeur du conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec : Nicolas Desjardins.

Proposée par Romain Guedj

Appuyée par ???

Proposition d'amendement 3.3.1

Ajouter: "Que l'AFESH et la CLASSE organisent une manifestation de soutien envers cette enseignante, devant le conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et ce dès la semaine prochaine."

Proposée par : Valérie McCutcheon

Appuyée par: Miguel Gosselin-Dionne

Proposition de sous-amendement 3.3.1.1

Ajouter: "Que la CLASSE dénonce toute forme de répression des droits démocratiques et d'expression sur tous les campus scolaires à tous les paliers, du primaire à l'université."

Proposée par: Sarah Girard

Appuyée par: Miguel Gosselin-Dionne

Adoptée à l'unanimité

Retour sur l'amendement tel que sous-amendé

Proposition d'amendement 3.3.1

Ajouter: "Que l'AFESH et la CLASSE organisent une manifestation de soutien envers cette enseignante, devant le conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et ce dès la semaine prochaine."

Que la CLASSE dénonce toute forme de répression des droits démocratiques et d'expression sur tous les campus scolaires à tous les paliers, du primaire à l'université.

Proposée par : Valérie McCutcheon

Appuyée par: Miguel Gosselin-Dionne

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale telle qu'amendée

Proposition principale 3.3

Que l'AFESH et la CLASSE condamne publiquement la suspension de deux jours de Mme Liette Yergeau :

Que l'AFESH et la CLASSE incite et encourage le syndicat du conservatoire du Québec à prendre la défense de Mme Liette Yergeau et à condamner la position du directeur du conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec : Nicolas Desjardins.

Que l'AFESH et la CLASSE organisent une manifestation de soutien envers cette enseignante, devant le conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et ce dès la semaine prochaine.

Que la CLASSE dénonce toute forme de répression des droits démocratiques et d'expression sur tous les campus scolaires à tous les paliers, du primaire à l'université.

Proposée par Romain Guedj

Appuyée par ???

Adoptée à l'unanimité

Proposition principale 3.4

Que l'AFESH se positionne contre toute forme de racisme ou xénophobie, l'islamophobie, la négrophobie et l'antisémitisme ;

Que l'AFESH dénonce, condamne et favorise la lutte contre tout groupe raciste, néonazi ou néo fasciste ;

Que l'AFESH appuie et soutienne logistiquement les groupes antifascistes et antiracistes, notamment le RASH (Red and Anarchist Skinheads), le Montreal Sisterhood, Antiracist Action et le SHARP (Skinheads Against Racial Prejudices);

Qu'une somme de 1000\$ leur soit réservée et que cette somme soit divisible selon les demandes des groupes par le Conseil exécutif.

*Proposée par ****

*Appuyée par ****

(Les noms et prénoms des personnes proposant et appuyant sont gardés secrets pour la principale 3.4 à la demande de l'assemblée)

Proposition de scindage entre:

“Que l'AFESH se positionne contre toute forme de racisme ou xénophobie, l'islamophobie, la négrophobie et l'antisémitisme ;

Que l'AFESH dénonce, condamne et favorise la lutte contre tout groupe raciste, néonazi ou néo fasciste ;

Que l'AFESH appuie et soutienne logistiquement les groupes antifascistes et antiracistes, notamment le RASH (Red and Anarchist Skinheads), le Montreal Sisterhood, Antiracist Action et le SHARP (Skinheads Against Racial Prejudices);”

et

“Qu'une somme de 1000\$ leur soit réservée et que cette somme soit divisible selon les demandes des groupes par le Conseil exécutif.”

Adoptée à majorité

Proposition principale 3.4

Que l'AFESH se positionne contre toute forme de racisme ou xénophobie, l'islamophobie, la négrophobie et l'antisémitisme ;

Que l'AFESH dénonce, condamne et favorise la lutte contre tout groupe raciste, néonazi ou néo fasciste ;

Que l'AFESH appuie et soutienne logistiquement les groupes antifascistes et antiracistes, notamment le RASH (Red and Anarchist Skinheads), le Montreal Sisterhood, Antiracist Action et le SHARP (Skinheads Against Racial Prejudices);

Adoptée à l'unanimité

Proposition principale 3.5

Qu'une somme de 1000\$ soit réservée aux groupes antifascistes et antiracistes, notamment le RASH (Red and Anarchist Skinheads), le Montreal Sisterhood, Antiracist Action et le SHARP

(Skinheads Against Racial Prejudices), et que cette somme soit divisible selon les demandes des groupes par le Conseil exécutif.

Proposition privilégiée

De reléguer la question posée à la dernière partie de la proposition à la PIM (plénière inter-modulaire).

*Proposée par Caroline Joly
Appuyée par Valérie McCutcheon*

Question préalable sur la proposition privilégiée
*Proposée par Pascal Rheault
Appuyée par ???
Adoptée à majorité*

Retour sur la proposition privilégiée

Proposition privilégiée

De reléguer la question posée à la dernière partie de la proposition à la PIM (plénière inter-modulaire).

*Proposée par Caroline Joly
Appuyée par Valérie McCutcheon
Rejetée à majorité*

Retour sur la proposition principale 3.5

Proposition privilégiée

Que la proposition principale 3.5 soit mise en dépôt.

*Proposée par: Pascal Rheault
Appuyée par: Frank Lévesque-Nicol
Adoptée à majorité*

Proposition principale 3.6

Que l'AFESH se positionne contre le Plan Nord ;
Que l'AFESH soit solidaire des personnes luttant contre le Plan Nord et les projets reliés au Plan Nord ;
Que l'AFESH ne revendique pas un réinvestissement des redevances dans les programmes sociaux et/ou l'éducation ;
Que l'AFESH reconnaisse le caractère colonial et impérialiste du Plan Nord envers les peuples autochtones.

*Proposée par Mathieu Jean
Appuyée par Guillaume Beaulieu*

Proposition d'amendement 3.6.1

Ajouter après « éducation » : « et considère qu'un tel réinvestissement constituerait une trahison à l'égard d'une autre lutte. »

Proposée par Caroline Tanguay

Appuyée par Frank Lévesque-Nicol

Question préalable.

Proposée par: Camille Robert

Appuyée par: Hubert Laurin

Adoptée à majorité

Vote sur l'amendement 3.6.1

Adoptée à majorité

Retour sur la principale telle qu'amendée

Proposition principale 3.6

Que l'AFESH se positionne contre le Plan Nord :

Que l'AFESH soit solidaire des personnes luttant contre le Plan Nord et les projets reliés au Plan Nord :

Que l'AFESH ne revendique pas un réinvestissement des redevances dans les programmes sociaux

et/ou l'éducation et considère qu'un tel réinvestissement constituerait une trahison à l'égard d'une autre lutte;

Que l'AFESH reconnaisse le caractère colonial et impérialiste du Plan Nord envers les peuples autochtones.

Proposée par Mathieu Jean

Appuyée par Guillaume Beaulieu

Proposition d'amendement 3.6.2

D'ajouter « CLASSE » à la suite de « AFESH » à chaque fois dans la proposition :

Que l'AFESH et la CLASSE affirment leur solidarité avec les peuples autochtones, reconnaissent le droit des peuples à l'autodétermination et appuient l'abolition de leur statut colonial qui permet aux capitalistes de spolier les ressources de leur territoire.

Proposée par Camille Robert

Appuyée par Hubert Laurin

Adoptée à majorité

Retour sur la proposition principale telle qu'amendée

Proposition principale 3.6

Que l'AFESH et la CLASSE se positionnent contre le Plan Nord :

Que l'AFESH et la CLASSE soient solidaires des personnes luttant contre le Plan Nord et les projets reliés au Plan Nord :

Que l'AFESH et la CLASSE ne revendiquent pas un réinvestissement des redevances dans les programmes sociaux et/ou l'éducation et considèrent qu'un tel réinvestissement constituerait une trahison à l'égard d'une autre lutte;

Que l'AFESH et la CLASSE reconnaissent le caractère colonial et impérialiste du Plan Nord envers les peuples autochtones.

Que l'AFESH et la CLASSE affirment leur solidarité avec les peuples autochtones, reconnaissent le droit des peuples à l'autodétermination et appuient l'abolition de leur statut colonial qui permet aux capitalistes de spolier les ressources de leur territoire.

Proposée par Mathieu Jean

Appuyée par Guillaume Beaulieu

Proposition d'amendement 3.6.3

De biffer « Que l'AFESH ne revendique pas un réinvestissement des redevances dans les programmes sociaux et/ou l'éducation »

*Proposée par Christian Pépin
Appuyée par Cédric Glorioso*

Proposition privilégiée

Que Joelle Naud et Pascal Rheault soient respectivement animatrice et secrétaire pour le reste de l'assemblée générale.

*Proposée par: François Desrochers
Appuyée par: Pascal Rheault
Adoptée à l'unanimité*

Retour sur l'amendement 3.6.3

Proposition de sous-amendement 3.6.3.1

Ne pas biffer : « Que l'AFESH ne revendique pas un réinvestissement des redevances dans les programmes sociaux et/ou l'éducation », mais ajouter « du Plan Nord » après « redevances ».

*Proposée par : Charles Carrier-Plante
Appuyée : Hubert Laurin
Adoptée à majorité*

Le sous-amendement dispose de l'amendement: retour sur la principale

Proposition principale 3.6

Que l'AFESH et la CLASSE se positionnent contre le Plan Nord :

Que l'AFESH et la CLASSE soient solidaires des personnes luttant contre le Plan Nord et les projets reliés au Plan Nord :

Que l'AFESH et la CLASSE ne revendiquent pas un réinvestissement des redevances dans les programmes sociaux et/ou l'éducation et considèrent qu'un tel réinvestissement constituerait une trahison à l'égard d'une autre lutte;

Que l'AFESH et la CLASSE reconnaissent le caractère colonial et impérialiste du Plan Nord envers les peuples autochtones.

Que l'AFESH et la CLASSE affirment leur solidarité avec les peuples autochtones, reconnaissent le droit des peuples à l'autodétermination et appuient l'abolition de leur statut colonial qui permet aux capitalistes de spolier les ressources de leur territoire.

*Proposée par Mathieu Jean
Appuyée par Guillaume Beaulieu*

Proposition privilégiée

Que les noms des personnes proposant et appuyant ne figurent pas au procès-verbal pour les amendements et sous-amendements de la principale.

Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement 3.6.4

Que l'AFESH organise une manif-action pendant le salon du Plan Nord les 20-21 avril.

Proposition de sous-amendement 3.6.4.1

Que l'AFESH se joigne à la manifestation du 20 avril organisée par le RQGE (Réseau Québécois des Groupes Écologistes).

Adoptée à l'unanimité

Retour sur l'amendement tel que sous-amendé

Proposition d'amendement 3.6.4

Que l'AFESH organise une manif-action pendant le salon du Plan Nord les 20-21 avril.
Que l'AFESH se joigne à la manifestation du 20 avril organisée par le RQGE (Réseau Québécois des Groupes Écologistes).

Proposition de sous-amendement 3.6.4.2

Remplacer « organise » par « participe ».

Adoptée à l'unanimité.

Retour sur l'amendement

Proposition d'amendement 3.6.4

Que l'AFESH participe à une manif-action pendant le salon du Plan Nord les 20-21 avril.
Que l'AFESH se joigne à la manifestation du 20 avril organisée par le RQGE (Réseau Québécois des Groupes Écologistes).

Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale :

Proposition principale 3.6

Que l'AFESH se positionne contre le Plan Nord ;
Que l'AFESH soit solidaire des personnes luttant contre le Plan Nord et les projets liés au Plan Nord ;
Que l'AFESH ne revendique pas un réinvestissement des redevances du Plan Nord dans les programmes sociaux et/ou l'éducation ;
Que l'AFESH reconnaisse le caractère colonial et impérialiste du Plan Nord envers les peuples autochtones.
Que l'AFESH participe à une manif-action pendant le salon du Plan Nord les 20-21 avril.
Que l'AFESH se joigne à la manifestation du 20 avril organisée par le RQGE (Réseau Québécois des Groupes Écologistes).

Adoptée à l'unanimité

Proposition principale 3.7

Que l'AFESH-UQAM exige l'abolition du rectorat dans une perspective de gestion effectuée par les étudiant-e-es et les employé-e-s de l'UQAM et qu'il y ait la tenue d'états généraux sur la gestion de l'UQAM par la communauté uqamienne.

Proposée par : Mia Dansereault
Appuyée par : Sophie Cardinal

Proposition d'amendement 3.7.1

Remplacer la principale par : « Que l'AFESH-UQAM se positionne pour l'autogestion de son université et appelle à des états-généraux sur la gestion de l'université. »

Proposée par : François Desrochers
Appuyée par : Alexandre Bolduc

Proposition de sous-amendement 3.7.1.1

Remplacer « Remplacer la principale par : » par « Ajouter : ».

Proposée par : Hubert Laurin
Appuyée par : Frank Lévesque-Nicol
Adoptée à majorité

Retour sur l'amendement tel que sous-amendé

Proposition d'amendement 3.7.1

Ajouter : « Que l'AFESH-UQAM se positionne pour l'autogestion de son université et appelle à des états-généraux sur la gestion de l'université. »

Proposée par : François Desrochers
Appuyée par : Alexandre Bolduc
Adoptée à majorité

Retour sur la principale telle qu'amendée

Proposition principale 3.7

Que l'AFESH-UQAM exige l'abolition du rectorat dans une perspective de gestion effectuée par les étudiant-e-es et les employé-e-s de l'UQAM et qu'il y ait la tenue d'états généraux sur la gestion de l'UQAM par la communauté uqamienne.
Que l'AFESH-UQAM se positionne pour l'autogestion de son université et appelle à des états-généraux sur la gestion de l'université.

Proposée par : Mia Dansereault
Appuyée par : Sophie Cardinal

Proposition de scindage entre la principale et sa partie amendée.

Proposée par : Romain Guedj
Appuyée par : Christian Pépin

La question préalable est demandée

Proposée par : Alexandre Bolduc
Appuyée par : Guillaume Beaulieu
Adoptée à l'unanimité

Vote sur la proposition de scindage:
Rejetée à majorité

Retour sur la principale telle qu'amendée

Proposition principale 3.7

Que l'AFESH-UQAM exige l'abolition du rectorat dans une perspective de gestion effectuée par les étudiant-e-es et les employé-e-s de l'UQAM et qu'il y ait la tenue d'états généraux sur la gestion de l'UQAM par la communauté uqamienne.

Que l'AFESH-UQAM se positionne pour l'autogestion de son université et appelle à des états-généraux sur la gestion de l'université.

Proposée par : Mia Dansereault

Appuyée par : Sophie Cardinal

Proposition d'amendement 3.7.2

Que rectorat soit remplacé par conseil d'administration

Proposée par: Sarah Girard

Appuyée par: Guillaume Beaulieu

Proposition de sous-amendement 3.7.2.1

Remplacer « aboliton du ca » par « abolition de la présence de membres externes sur le conseil d'administration »

Proposée par :Valérie McCutcheon

Appuyée par :Samuel D. Plourde

Proposition de mise en dépôt de la principale, de ses amendements et de ses sous-amendements.

Proposée par: Romain Guedj

Appuyée par: Édith Chouinard

Rejetée à majorité

Retour sur le sous-amendement

Proposition de sous-amendement 3.7.2.1

Remplacer « aboliton du ca » par « abolition de la présence de membres externes sur le conseil d'administration »

Proposée par :Valérie McCutcheon

Appuyée par :Samuel D. Plourde

Rejetée à majorité.

Proposition de sous-amendement 3.7.2.2

Ajouter après « conseil d'administration » : « rectorat et toutes autres structures oppressives ».

Proposée par: Guillaume Beaulieu

Appuyée par: Frank Levesque-Nicol

Adoptée à majorité

Retour sur l'amendement

Proposition d'amendement 3.7.2

Que rectorat soit remplacé par conseil d'administration, rectorat et toutes autres structures oppressives.

*Proposée par: Sarah Girard
Appuyée par: Guillaume Beaulieu
Adoptée à majorité*

Retour sur la principale

Proposition principale 3.7

Que l'AFESH-UQAM exige l'abolition du conseil d'administration, du rectorat et de toutes autres structures oppressives dans une perspective de gestion effectuée par les étudiant-e-es et les employé-e-s de l'UQAM et qu'il y ait la tenue d'états généraux sur la gestion de l'UQAM par la communauté uqamienne.

Que l'AFESH-UQAM se positionne pour l'autogestion de son université et appelle à des états-généraux sur la gestion de l'université.

*Proposée par : Mia Dansereault
Appuyée par : Sophie Cardinal
Adoptée à majorité*

Proposition principale 3.8

Que l'AFESH-UQAM s'oppose à toute entente individuelle entre étudiantes et étudiants et professeur-e-s lorsque cette entente est prise comme moyen en vue de contrecarrer les conséquences de la grève.

*Proposée par: Caroline Joly
Appuyée par: Frank Levesque-Nicol*

Proposition d'amendement 3.8.1

Ajouter : « Sauf en cas de circonstance humanitaire avéré. »

*Proposée par: François Desrochers
Appuyée par: Valérie McCutcheon
Adoptée à l'unanimité*

Retour sur la principale telle qu'amendée

Proposition principale 3.8

Que, sauf en cas de circonstance humanitaire avérée, l'AFESH-UQAM s'oppose à toute entente individuelle entre étudiantes et étudiants et professeur-e-s lorsque cette entente est prise comme moyen en vue de contrecarrer les conséquences de la grève.

*Proposée par: Caroline Joly
Appuyée par: Frank Levesque-Nicol
Adoptée à majorité*

Proposition principale 3.9

Que l'AFESH-UQAM réitère sa solidarité avec les luttes des femmes, les luttes féministes, les luttes LGBT, les luttes queer, les luttes intersexes et les luttes reliées aux oppressions spécifiques

vécues par le croisement de multiples oppressions, notamment de classe, d'origine, de couleur de peau, de religion ou d'orientation sexuelle. Que l'AFESH condamne toute violence sexuelle et tout rapport non consenti, notamment envers les femmes. Que l'AFESH réitère son appui aux pratiques favorisant, dans ses structures, le disempowerment des hommes, et permettant une égalisation concrète des sexes qui ne soit pas seulement sur papier ; tel que les caucus non-mixte, l'alternance homme-femme et une meilleure parité dans ses diverses tâches. Que l'AFESH se positionne en faveur d'analyses et de pratiques féministes radicales opposées au patriarcat hétéro-normatif et blanc-normatif, critique l'impact différenciée de l'oppression capitaliste sur les hommes et les femmes et se positionne en faveur d'une critique des clichés et stéréotypes de genre dans une perspective de déconstruction. Que l'AFESH reconnaisse et dénonce l'impact des différentes oppressions spécifiques sur les conditions de vie des femmes, des personnes racisées et LGBT.

Proposée par: Frank Levesque-Nicol

Appuyée par: Stéphanie Proulx

La perte du quorum est constatée

Proposition d'ajournement jusqu'au mardi 3 avril.

4. CLASSE

4.1 Plan d'action

Considérant que la ministre Beauchamp prétend à tort que nous nous opposons aux travailleurs et travailleuses;

Considérant que nous recevons des appuis de nombreux membres de la société (syndicats, artistes, parents, professeure-s, etc.);

Considérant que les horizons de la présente lutte étudiante dépassent la seule hausse des frais de scolarité de 1625 \$, dans le sens où elle s'oppose à une vision néolibérale de la société;

Considérant que la présente lutte étudiante s'inscrit dans une vague de contestation internationale contre les mesures d'austérité imposées en Occident suite à la crise financière et économique de 2007;

Considérant que le 14 avril marque l'anniversaire de la première élection du gouvernement libéral de

Jean Charest en 2003;

Considérant qu'après la manifestation du 22 mars, le mouvement étudiant a besoin d'un nouveau rendez-vous rassembleur;

Considérant que le mouvement étudiant est solidaire des luttes des travailleurs et travailleuses, notamment celle des employé-e-s d'Aveos et de Rio-Tinto-Alcan;

Que l'AFESH propose à la CLASSE d'organiser une manifestation le 14 avril 2012 à Montréal intitulée « Manifestation populaire pour un printemps québécois », conjointement avec la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics, ses alliés syndicaux, les associations étudiantes et nos autres alliés;

Qu'elle ait pour principales revendications, les suivantes :

Volet 1 : Contre le principe d'utilisateur-payeur des budgets Bachand

- Contre toute hausse de frais de scolarité
- Contre la taxe-santé de 200 \$
- Contre la hausse des tarifs d'Hydro-Québec de 20 %

Volet 2 : Pour que les banques, les grandes corporations et les plus riches fassent leur « juste part »

- Pour une fiscalité des particuliers plus progressive
- Pour une plus grande imposition des banques
- Pour une plus grande imposition des grandes corporations

Volet 3 : Parce que nos vies valent plus que leurs profits!

- Contre les fermetures sauvages d'usines

- Pour la dignité des travailleurs et travailleuses
- Pour le respect du droit de grève

Que l'ensemble des citoyennes et citoyens soient invité-e-s à cette manifestation, y compris l'ensemble des associations étudiantes;

Que les associations collégiales et universitaires soient invités à organiser du transport pour cette manifestation et à ouvrir leurs autobus aux citoyens et citoyennes.

4.2 Négociations

4.2.1

Que l'AFESH se positionne contre le Plan Nord

Que l'AFESH soit solidaire des personnes luttant contre le Plan Nord et les projets reliés au Plan Nord

Que l'AFESH ne revendique pas un réinvestissement des redevances dans les programmes sociaux et/ou l'éducation.

4.2.2

Que la CLASSE, pour toute question relative aux négociations avec le gouvernement, se contente dans les médias de rappeler ses revendications, ses alternatives fiscales de financement ainsi que ses principes de démocratie directe.

4.3 Médias

4.4 Autres

5. UQAM

5.1 Interne

5.1.1

Considérant que les principaux concerné-e-s par le fonctionnement d'une université sont les professeur-e-s et les étudiant-e-s;

Considérant que le rectorat n'est pas à l'écoute de la population étudiante ni du corps professoral;

Considérant que le rectorat favorise la marchandisation du savoir;

Considérant que le rectorat s'inscrit dans une logique de domination;

Considérant que le rectorat n'est pas un organe nécessaire au bon fonctionnement d'une institution

scolaire post-secondaire;

Que l'AFESH-UQAM exige l'abolition du rectorat dans une perspective de gestion effectuée par les étudiant-e-es et les employé-e-s de l'UQAM et qu'il y ait la tenue d'états généraux sur la gestion de l'UQAM par la communauté uqamienne.

5.1.2

Considérant l'éventualité d'un retour en classe

Que l'AFESH siège de nouveau sur la Commission des Études

5.1.3

Considérant la décision récente du SPUQ d'exiger la démission du recteur,

Que l'AFESH exige la démission de Claude Corbo pour son refus de prendre position sur la hausse des frais de scolarité, son mépris des décisions prises à cet effet en commission des études et son attitude face aux étudiant-e-s dans les dernières semaines

Que l'AFESH appelle l'ensemble de la communauté uqamienne, syndicats et associations confondus, d'exiger de même.

5.1.4

Que l'AFESH présente de façon sommaire le fonctionnement et l'historique des prises de positions de la commission des études dans le contexte de longues grèves afin d'informer ses membres sur

l'avenir potentiel de la session et que ce document soit communiqué aux autres associations étudiantes.

5.2 Intersyndicale

5.3 Autres

6. Finances

6.1

Considérant la précarité financière des parents-étudiants,

Considérant que la présente grève peut augmenter cette précarité,

Considérant que la grève pourrait se prolonger encore longtemps,

Considérant que les plus touchés par la précarité des parents-étudiants sont les enfants et que ceux-ci pourraient subir un préjudice important,

Considérant que l'assurance d'un soutien économique pourrait favoriser l'adhésion de bien des parents-étudiants au mouvement de grève,

Considérant que pour se battre pour l'avenir de leurs enfants, les parents étudiants ont besoin de leur assurer un présent :

Que l'AFESH crée un sous-poste budgétaire de 4000\$ de fond de grève destiné à aider économiquement les parents-étudiants pour qui la grève aurait de graves conséquences économiques,

Que la PIM soit chargée de se rencontrer une fois la grève terminée pour évaluer les demandes et déterminer le montant d'aide accordée jusqu'à concurrence de 200\$ par parent-étudiant,

Que les conditions d'admissibilité à cette aide soient : 1) d'avoir au moins un enfant à charge, 2) de

présenter par écrit une demande d'aide justifiant les besoins et expliquant en quoi la grève a des conséquences financières sur la famille,

Que l'exécutif conserve ses pouvoirs de dépenser et puisse recevoir les demandes d'aide

7. Élections

Le poste de secrétaire est ouvert

8. Prochaine AG

9. Varia

10. Fermeture